

L'avis des experts

Quelques idées reçues sur le retour à l'emploi

Que deviennent les victimes de licenciements collectifs dans le secteur industriel? La plupart retrouvent du travail dans le même secteur. En revanche, les seniors sont très durement sacrifiés. Une réforme des retraites digne de ce nom ne doit pas ignorer cette réalité

Les licenciements de masse défrayent régulièrement la chronique en Suisse. A chaque fois qu'une entreprise annonce la fermeture d'un site de production, la nouvelle sème la consternation dans l'opinion publique. La préoccupation centrale concerne l'avenir des travailleurs licenciés: retrouveront-ils un emploi – et si oui, de quelle qualité? Nous avons creusé cette question en interrogeant 1200 anciens employés de cinq entreprises industrielles qui avaient licencié l'ensemble de leur personnel deux ans auparavant. Notre enquête a débouché sur cinq résultats.

1. Pour la majorité des salariés licenciés dans l'industrie, les perspectives professionnelles sont intactes. Deux ans après la fermeture de l'entreprise, 69% des travailleurs interrogés

avaient retrouvé un emploi. Pour la moitié de ces travailleurs réembauchés, la recherche d'un poste a pris moins de trois mois. 17% des répondants étaient toujours inscrits au chômage, 11% avaient pris une retraite, souvent anticipée, et 3% étaient sortis du marché du travail pour d'autres raisons. Contrairement à l'idée répandue d'un secteur industriel en chute libre, la majorité des personnes réembauchées (70%) a retrouvé du travail dans le secteur secondaire. De toute évidence, les postes industriels – et non pas les services peu qualifiés – sont les meilleurs débouchés permettant d'échapper au chômage pour les ouvriers licenciés.

2. A la suite d'un licenciement collectif, un âge avancé se révèle le principal handicap. Parmi



Daniel Oesch



Isabel Baumann

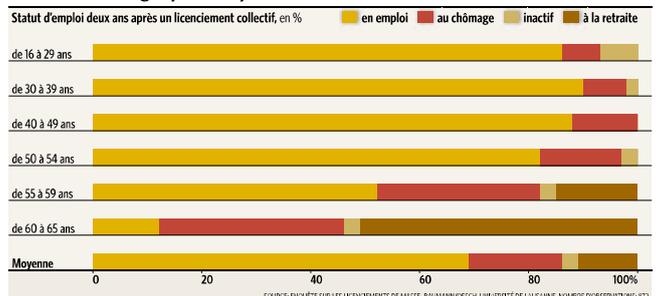
Professeur et assistante à l'Institut des sciences sociales de l'Université de Lausanne, ainsi qu'au Pôle de recherche national Lives

les personnes de moins de 55 ans, plus de 80% ont retrouvé un emploi. Cette proportion chute à 53% parmi les 55-59 ans, et même à 13% parmi les 60-65 ans. Les valeurs s'inversent si l'on calcule les taux de chômage: près d'un tiers des personnes âgées de 55 ans se trouvent au chômage deux ans après le licenciement collectif – contre moins de 10% dans le groupe des moins de 40 ans. Les écarts entre les niveaux de formation sont bien plus faibles: chez les moins de 55 ans, le taux de chômage oscille entre 7% (diplôme d'une haute école), 10% (formation professionnelle) et 18% (sans formation post-obligatoire). Mais les qualifications ne protègent pas les travailleurs âgés: chez les plus de 55 ans, le taux de chômage monte à 26% pour les personnes diplômées d'une haute école, et à 34% pour celles avec une formation professionnelle.

3. Les travailleurs âgés payent leur réembauche par une perte salariale considérable. Sur l'ensemble des travailleurs, le salaire horaire dans le nouvel emploi baisse de 2% par rapport au poste antérieur au licenciement. Cette moyenne cache toutefois de grands écarts entre les classes d'âge. Les jeunes de moins de 29 ans profitent d'une courbe salariale ascendante, leur salaire ayant augmenté de 8%. Les deux groupes d'âge intermédiaires, de 30 à 39 ans et de 40 à 49 ans, ont tout juste réussi à maintenir leur niveau de salaire deux ans après le licenciement. Les cohortes les plus âgées, en revanche, ont subi de lourdes pertes: de 8% pour les 55-59 ans et même de 17% pour les 60-64 ans. Les travailleurs âgés triment ainsi, dans leur nouvel emploi, un à deux mois de plus pour arriver au même salaire annuel qu'auparavant.

4. Le retour à l'emploi est beaucoup plus difficile dans le canton de Genève que dans celui de Berne. Notre enquête inclut des entreprises de ces deux cantons. Parmi les ex-employés de l'entreprise genevoise, seulement 44% des répondants ont retrouvé du travail et 46% sont toujours au chômage. Parmi les ex-employés

Les travailleurs âgés paient le prix fort



des deux entreprises bernoises, 65% sont de retour en emploi et seulement 15% se trouvent encore au chômage. Ces disparités régionales s'expliquent en partie par un niveau de chômage plus élevé à Genève qu'à Berne. En plus, près de la moitié du personnel de l'entreprise genevoise était composée de frontaliers – et ces derniers peinent davantage à retrouver un emploi que les résidents genevois.

5. Notre enquête demandait aux répondants d'indiquer leur bien-être subjectif avant le licenciement, ainsi que deux ans après. Les réponses montrent que les personnes parties à la retraite sont les plus satisfaites de leur vie. Trois quarts des pensionnés ont pris une retraite anticipée et pourraient donc continuer à travailler. Malgré cela, leur satisfaction de vie dépasse celle des actifs – qui, à leur tour, affichent une satisfaction de vie largement supérieure à celle des chômeurs. Pour la grande majorité, le fait d'être au chômage ne résulte manifestement pas d'un choix. En témoigne également le fait que 44% des personnes au chômage ont écrit plus de cent lettres de candidature depuis leur licenciement.

Notre enquête débouche sur une bonne et une mauvaise nouvelle. La bonne nouvelle concerne le taux de retour à l'emploi élevé des personnes peu qualifiées. La grande majorité des ouvriers non qualifiés de moins de 50 ans avaient retrouvé un poste au moment de l'enquête – et ceci sans souffrir de pertes salariales plus élevées que leurs collègues au bénéfice d'une formation professionnelle. Ce résultat contredit une opinion largement répandue, selon laquelle la demande pour le travail non qualifié se serait tarie en Suisse.

La mauvaise nouvelle est le taux de réemploi très bas des travailleurs âgés. Les personnes ayant entre 55 et 59 ans dépendent encore du marché du travail pendant cinq à dix ans, avant de pouvoir partir à la retraite. Or, les perspectives des seniors après un licenciement collectif sont sombres. S'ils retrouvent un emploi, c'est souvent au prix d'un sacrifice salarial important. Une politique qui veut maîtriser le vieillissement démographique et réformer le système des retraites devra donc, en premier lieu, apporter une réponse à la vulnérabilité des travailleurs âgés.

Incidences

Le monde en 2014 selon Laurent Fabius



François Nordmann

Nous sommes entrés dans la période de haute conjoncture: on tire à la fois le bilan de l'année qui s'achève, et l'on dresse le tableau des événements que l'on voit poindre à l'horizon. C'est à un exercice de ce genre que s'est livré Laurent Fabius, ministre français des Affaires étrangères, à Monaco le 14 décembre dernier. S'exprimant devant les participants au World Policy Forum, il a surpris son monde en plaçant la situation en Libye en tête de ses préoccupations pour l'année à venir. Faute de disposer d'une véritable structure d'Etat, ce pays organisé sur le mode tribal est livré à des bandes criminelles et il est susceptible de devenir un centre du terrorisme organisé, regorgeant d'armes sophistiquées, ruisselant sous l'argent du pétrole. La Libye concentre un fort potentiel de déstabilisation de la région du Sahel, de l'Afrique du Nord et même au-delà.

En second lieu, la France sera attentive aux développements en Syrie. La conférence de Montreux (ex-Genève 2) aura lieu, à n'en pas douter, mais elle sera difficile, tant ses objectifs paraissent ambitieux. La lettre officielle d'invitation propose d'y parler de «l'établissement par consensus d'un gouvernement transitoire doté de pouvoir exécutif». Mais il est peu probable que Bachar el-Assad acceptera de saborder son gouvernement, et il est patent que les modérés traversent de graves difficultés, au point de commencer à douter de leur cause. En outre, la crise syrienne se réverbère sur toute la région – le Liban, la Jordanie, la Turquie, l'Irak en sont touchés.

Troisième sujet d'inquiétude, l'Iran. Certes, l'accord intérimaire est positif, dès lors qu'il est rédigé avec plus de fermeté et en des

termes dépourvus de l'ambiguïté qui caractérisait sa première version. Mais l'accord final visera-t-il le renoncement de l'Iran à toute perspective de se doter de l'arme nucléaire ou offrira-t-il seulement une suspension des activités nucléaires de l'Iran, qui resterait ainsi au seuil du nucléaire militaire? Si la seconde hypothèse l'emporte, il faut prévoir de graves difficultés.

Sur les pourparlers de paix entre Israéliens et Palestiniens, le ministre français des Affaires étrangères se veut moins pessimiste. En dépit d'un environnement hostile, les deux responsables, le président Mahmoud Abbas et le premier ministre Benjamin Netanyahu, recherchent les voies d'un accord définitif.

Le ministre français a surpris son monde en plaçant la situation en Libye en tête de ses préoccupations

Enfin, le chef de la diplomatie française présente que le changement climatique peut nous réserver d'autres surprises désastreuses, et même des cataclysmes inimaginables. Loin de disputer à Paris l'organisation de la grande conférence sur ce thème fixée à 2015, certains collègues lui ont exprimé des condoléances... mais la plupart l'ont tout de même félicité!

Pour Laurent Fabius, aucune grande puissance n'est apte à régler seule les crises mondiales, et ce n'est pas une catastrophe. Car la coopération de tous est maintenant requise. Il y a des vides à combler du fait du recul des Etats-Unis au Proche-Orient et en Europe, qui d'ailleurs se comprend. Il est tout à fait pertinent que Poutine y fasse son retour – mais il a besoin pour équilibrer son budget d'un pétrole à 114 dollars le baril, et donc d'une atmosphère de crise pour entretenir la tension sur ce marché... La Chine a joué un

rôle positif et important dans la négociation de Genève sur l'Iran.

A la fin de ses propos, l'orateur a insisté sur l'importance du sommet franco-allemand qui se déroulera demain à l'Elysée, à la suite de la réélection de la chancelière Angela Merkel. La durée du mandat qui lui est confié coïncide avec celle du président François Hollande. C'est donc un programme pour quatre ans qui va être présenté à Paris.

Il s'agira d'abord de simplifier les institutions et les procédures – on peut y voir une réaction aux appels du premier ministre britannique David Cameron en ce sens. Guerre à la bureaucratie!

Ensuite, la France et l'Allemagne renforceront tout ce qui peut protéger (et non pas exposer) les citoyens, dans la sphère économique et sociale notamment. Elles chercheront à résoudre le problème des travailleurs détachés, si délicat pour notre pays.

Enfin, la déclaration franco-allemande proposera des avancées dans au moins trois directions: d'abord, une démarche concrète dans le domaine de l'Europe de la défense, et des industries qui doivent la sous-tendre – favorisant par exemple le développement du drone européen. Puis une relance de la politique énergétique, pour trouver le mix le plus efficace des énergies atomique, fossile et renouvelables, afin de réduire la dépendance de l'extérieur où est tombée l'Europe et utiliser à fond les nouvelles technologies.

En dernier lieu, il est nécessaire d'améliorer le contrôle des institutions et des politiques européennes par les citoyens, ne serait-ce que pour faire face à la montée des populismes à la veille des élections européennes. Laurent Fabius présente donc une analyse relativement pessimiste des grands dossiers de 2014, mais il l'insère dans une vision apaisée des relations internationales. Il ne formule pas de jugement négatif sur le repli américain ni sur le parti qu'en tire la Russie, mais il déplore l'action des uns et des autres en Syrie. Et annonce pour demain un redémarrage de l'Europe...

La lutte des assureurs contre la caisse unique



Jean-Daniel Delley

Sans surprise, le parlement a rejeté sèchement l'initiative pour une caisse maladie unique. Le Conseil fédéral avait envisagé de lui opposer un contre-projet. En bref, une réassurance pour les cas coûteux devait contribuer à restaurer une concurrence loyale, les caisses s'adonnant sans vergogne à la sélection des risques; et ces dernières, pour améliorer la transparence de leur fonctionnement, auraient dû séparer juridiquement leurs activités d'assurance obligatoire et d'assurance complémentaire.

Mais les sociétés d'assurances n'aiment ni la concurrence loyale ni la transparence. Pas moins de cinq motions acceptées par les Chambres ont intimé l'ordre au gouvernement de renoncer à ce contre-projet et d'accélérer la procédure, de manière à ce que l'initiative pour une caisse unique soit présentée rapidement au peuple. Parmi les motionnaires, on retrouve les porte-parole habituels des assurances: les démocrates-chrétiens Ruth Humbel (AG) et Urs Schwaller (FR), membres du Groupe de réflexion santé du Groupe Mutuel, ainsi que le libéral-radical tessinois Ignazio Cassis, président de Carufutura, une fédération dissidente de Santésuisse.

La gouvernance des caisses maladie laisse à désirer: failles, insolvabilité, rémunérations princières des dirigeants, hausse des primes sans rapport avec l'évolution des coûts dont a résulté depuis 1996 un trop-perçu de 1,7 milliard au détriment des assurés de neuf cantons.

Pour mettre un peu d'ordre et de transparence dans un secteur qui connaît de fortes concentrations et une concurrence à couteaux tirés, le Conseil fédéral a présenté un projet de loi de surveillance de l'assurance maladie sociale. Dorénavant les caisses devront publier leur système de rémunérations; l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) aura compétence pour imposer des baisses de primes, alors qu'aujourd'hui il peut seulement exiger des hausses lorsqu'il estime que les coûts ne sont pas couverts. Et il pourra ordonner la restitution du trop-perçu.

Le Conseil des Etats a accepté le projet. En revanche, au Conseil national, les assureurs ont réussi à le bloquer. Une fois de plus, Ruth Humbel et Ignazio Cassis sont montés au front pour relayer le mécontentement de la branche.

Mais le mécontentement risque fort de gagner aussi les rangs des assurés-citoyens et de les inciter à appuyer l'initiative pour une caisse unique. Certains parlementaires bourgeois l'ont souligné, sans réussir à convaincre leurs collègues.

Le combat va maintenant porter sur la date de la votation. Le calendrier pour 2014 a retenu les 28 septembre et 30 novembre. A la première date, les primes pour 2015 ne seront pas encore connues. C'est donc celle qui préférerait les adversaires de l'initiative. Un mois plus tard par contre, les nouvelles primes auront été fixées. Le Conseil fédéral tranchera. Mais, d'ici là, le lobbying se fera intense dans les couloirs du Palais fédéral.

Professeur retraité de la Faculté de droit de l'Université de Genève
Cet article a paru dans
«Domaine Public»
www.domainepublic.ch/articles/
24948